

Projet de communiqué

Agence Française pour la Biodiversité

Réunion entre Chantal Berthelot, Patrick Lecante et Philippe Martin

La création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) le 1^{er} janvier 2017 a suscité de nombreux espoirs et des interrogations.

C'est pourquoi Mme Chantal Berthelot, qui a beaucoup œuvré pour la reconnaissance des spécificités guyanaises dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, et M. Patrick Lecante, administrateur de cette nouvelle Agence, ont souhaité faire part au Président de l'AFB, M. Philippe Martin, des ambitions de la Guyane à travers ce nouvel outil.

Chantal Berthelot et Patrick Lecante se sont réunis mercredi 22 février 2017 avec Philippe Martin et Paul Michelet, Directeur Général Adjoint de l'AFB, au lendemain du deuxième Conseil d'Administration de l'AFB.

M. Patrick Lecante a pu exposer les enjeux multiples de l'AFB pour la Guyane :

- Affirmer la nécessaire reconnaissance de l'importance de la biodiversité guyanaise au sein de la biodiversité française par la création d'une délégation interrégionale pour l'Outre-mer en Guyane.
- Réunir et coordonner des équipes des entités fusionnées au sein de l'AFB, et renforcer les moyens financiers et humains, notamment pour la police de l'eau, afin de mieux protéger les populations.
- Accompagner la mise en œuvre de projets permettant de créer une dynamique d'innovation et se traduisant par la création d'opportunités nouvelles et d'emplois pour la jeunesse guyanaise.

Mme Chantal Berthelot a rappelé que la Guyane attend des actions concrètes. Elle souhaite que l'AFB puisse décliner au niveau local des actions ayant des répercussions économiques. Elle a également rappelé l'importance que l'accès et du partage des avantages (APA) soit développé au profit des populations locales.

M. Philippe Martin a souligné l'enthousiasme des élus et partage la volonté de mettre en œuvre des actions concrètes et visibles. Il a fait part de son grand intérêt pour une mutualisation des services au sein d'un lieu unique afin de permettre une action plus efficiente.

Sur les projets présentés par les élus, M. Martin a indiqué qu'ils sont tout à fait recevables et seront examinés par l'AFB afin d'être accompagnés financièrement dans leur mise en œuvre au service de la population.

Il a indiqué qu'il ferait part à la Ministre de l'Environnement, Mme Ségolène Royal, des demandes des élus, et souhaite que sa venue en Guyane au mois de mars 2017 donne du sens à l'AFB par le lancement d'actions concrètes.